

**UNION DES COMORES**

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE DE L'ENERGIE ET  
DE L'URBANISME

COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN

*Le Commissaire Général*

N°06- 015 /MPATEU/CGP

DATE	23 JAN 2006		
DOSSIER	PROBoc/PAA		
	ACT.	INF	SIG.
ARR		RR	
AR			
ECON			
PROJ			
VU			
AS			
FIN			
Moroni le 23 Janvier 2006			
<b>ACTION</b>			
DATE			

A

**Madame Giuseppina Mazza**

Coordonnateur des activités opérationnelles  
du Système des Nations Unies aux Comores

**Moroni**

**Objet :** Transmission du Rapport National sur les PMA

Madame le Coordonnateur,

Veuillez trouver ci-joint pour transmission le Rapport National à mi-parcours de la mise en œuvre aux Comores du Programme d'action de Bruxelles en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA) pour la décennie 2001 – 2010.

Je profite de cette occasion pour remercier toutes les agences du Système des Nations Unies aux Comores qui ont bien voulu nous fournir un appui technique dans l'élaboration de ce Rapport.

Tout en vous renouvelant ma reconnaissance pour votre franche collaboration, je vous prie d'agréer, Madame le Coordonnateur, mes sincères salutations.

  
**Younoussa IMANI**

# **Union des Comores**

*Unité- solidarité -développement*

**REVUE A MI PARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE AUX COMORES DU  
PROGRAMME D'ACTION DE BRUXELLES EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS  
AVANCES POUR LA DECENNIE 2001-2010**

**Janvier 2006**

## Liste des abréviations

<b>Abréviation</b>	<b>Significations</b>
AMIE	Appui aux Micro- Entreprises
APE	Accord de Partenariat Economique
ASECNA	Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne
CGP	Commissariat Général au Plan
BM	Banque Mondiale
CIPR	Circonscription d'Inspection Pédagogique Régionale
COMESA	Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe
COI	Commission de l'Océan Indien
DECVAS	Développement des Cultures Vivrières et Appui Semencier
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FADC	Fonds d'Appui au Développement Communautaire
FMI	Fonds Monétaire International
IFD	Institution Financière Décentralisée
IUT	Institut Universitaire de Technologie
MECK	Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires
OIT	Organisation International du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays Moins Avancés
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNDRH	Plan National de Développement des Ressources Humaines
IPPTE	Initiative Pays Pauvres Très Endettés
PTME	Prévention de la Transmission Mère Enfant
SGP	Système Généralisé de Préférence
SIDA	Syndrome Immunodéficience Acquise
SIS	Système d'Information Sanitaire
SNAC	Syndicat National des Agriculteurs Comoriens
SR	Santé de la Reproduction
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UE	Union Européenne
VIH	Virus Immunodéficience Humaine

# Rapport National à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'Action (2001-2010) de Bruxelles en faveur des Pays les Moins Avancés

## I. Contexte:

Les Comores ont participé à la troisième conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés (PMA) qui a eu lieu à Bruxelles en mai 2001. Cette conférence des Nations Unies a adopté un Programme d'Action pour la période 2001 – 2010 réaffirmant la responsabilité collective de la communauté internationale et des Pays les Moins Avancés à pouvoir inverser la tendance à la détérioration de la situation socio-économique dans ces pays. Le constat fait à l'époque reposait sur l'extrême pauvreté, la faiblesse structurelle et l'insuffisance des capacités pour assurer la croissance et le développement. Ces facteurs sont aggravés dans certains Pays par les handicaps géographiques, des conflits politiques et des conditions naturelles défavorables.

En effet, les PMA se caractérisent par de nombreuses faiblesses et contraintes: économiques, extérieurs, catastrophes naturelles et autres, maladies transmissibles; accès limité à l'éducation, à la santé et à d'autres services sociaux, ainsi qu'aux ressources naturelles; médiocrité des infrastructures et manque d'accès aux technologies de l'information et de la communication. Le Programme d'Action 2001 – 2010 propose des politiques et des mesures que les PMA d'un côté et les partenaires au développement de l'autre devraient mettre en œuvre pour inverser ces tendances et promouvoir une croissance économique soutenue, ainsi qu'une intégration des PMA dans l'économie mondiale.

L'objectif primordial du Programme d'Action est celui des Objectifs du millénaire qui est d'obtenir des progrès substantiels en vue de réduire de moitié la proportion des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim d'ici 2015. Cela exigera notamment, des hausses sensibles et régulières du taux de croissance du PIB atteignant en moyenne 7% par an et de porter le ratio investissement sur PIB à 25% par an.

C'est en ce sens que l'accélération de la croissance économique à travers la définition et la mise en œuvre d'un véritable Programme de développement National a été identifiée comme une condition nécessaire pour chaque pays permettant la bonne mise en œuvre du Programme d'Action 2001 – 2010.

Les politiques nationales des PMA et l'appui des partenaires au cours de la décennie 2001 – 2010 devraient ainsi être axés sur les priorités suivantes :

- ⇒ Nette réduction de l'extrême pauvreté ;
- ⇒ Mise en valeur des ressources humaines et institutionnelles pour favoriser une croissance soutenue et le développement durable ;
- ⇒ Suppression des obstacles à la production et renforcement des capacités productives et promotion de l'expansion des marchés intérieurs pour accélérer la croissance, le revenu et la création d'emplois.
- ⇒ Accélération de la croissance des PMA en vue d'accroître leur part dans le commerce mondial et les flux internationaux de capitaux et d'investissements ;
- ⇒ Protection de l'environnement, étant entendu que les PMA et les pays industrialisés assument des responsabilités communes mais différenciées.
- ⇒ Réalisation de la sécurité alimentaire et réduction de la malnutrition.

Ces priorités sont traduites à travers les sept engagements suivants:

- Engagement 1 : Encourager une action sur la population
- Engagement 2 : Bonne Gouvernance aux niveaux national et international
- Engagement 3 : Renforcer les capacités humaines et institutionnelles
- Engagement 4 : Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation
- Engagement 5 : Renforcer le rôle du commerce dans le développement
- Engagement 6 : Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement
- Engagement 7 : Mobiliser des ressources financières

Depuis l'adoption de ce programme d'action, les Comores ont adossé leurs actions de développement sur les engagements ainsi contractés dans la perspective de faciliter la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Cinq ans après le début de sa mise en oeuvre, l'heure est au bilan à mi-parcours du Plan d'Action 2001 - 2010. En se conformant aux sept engagements mondiaux, Quels auraient été les progrès réalisés par les Comores ?

## **II. Processus de la revue**

La revue a été effectuée d'une manière participative et inclusive des divers acteurs du développement du pays, en impliquant notamment les différents départements ministériels d'exécution des différents projets et programmes de développement retenus, ainsi que les autres acteurs pertinents notamment le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement. Le processus a culminé avec la réunion de la revue tenue le 10 janvier 2006 à Moroni, la capitale du pays, et qui a rassemblé tous les acteurs précités.

L'approche méthodologique employée était basée sur l'appréciation des réalisations majeures et l'analyse des contraintes enregistrées dans la mise en oeuvre de chaque engagement. Elle a consisté également à évaluer les actions réalisées et qui sont conformes aux objectifs nationaux notamment ceux fixés dans le DSRP et les OMD.

Le présent Rapport a fait l'objet d'une restitution au sein des groupes techniques sectoriels représentant les différents secteurs d'activités économiques et sociales du pays et avec la participation active du personnel d'appui technique des différentes agences du Système des Nations Unies aux Comores. Ces groupes sectoriels se sont penchés sur les sept (7) engagements pour faire ressortir les réalisations majeures, les contraintes et les priorités pour l'aide et la coopération.

Cette évaluation a été facilitée par le fait que les Comores viennent d'élaborer, en 2005, leur second rapport de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), rapport qui met en exergue les acquis, souligne les faiblesses, identifie les contraintes et défis et projette les priorités pour l'aide et la coopération dans le cadre de la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire aux Comores. De même en 2005, une actualisation du cadre stratégique de développement du pays, le document de stratégie de croissance et réduction de la pauvreté qui tient lieu de DSRP intérimaire, a également été l'occasion de faire un bilan exhaustive des actions de développement du pays incluant celles relatives aux engagements pris dans le cadre du programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA.

## **Engagement 1: Encourager une action axée sur la population**

### ***Réalisations majeures***

- Création d'un environnement favorable aux droits de la femme notamment en matière des services sociaux, et à l'application des textes légaux en faveur de la femme, sa participation à la prise de décision à tous les niveaux et la protection de la famille ;
- Accroissement de l'accessibilité du crédit à l'investissement aux populations défavorisées notamment les femmes par la mise en place des institutions financières décentralisées (IFD) à travers les Mutuelles d'épargne et de Crédit ya komor (MECK) et les Sanduk ;
- Appui à la création et au développement des petites et moyennes entreprises par le projet d'Appui aux Micros Entreprises (AMIE) ;
- Elaboration d'un nouveau code des investissements, moderne, attractif et fondé sur l'octroi d'incitations « liées aux résultats » ;
- Elaboration d'un code des marchés publics qui assure la transparence des procédures des passations des marchés ;
- Amélioration des activités de l'agriculture au travers notamment du projet Développement des Cultures Vivrières et Appui Semencier (DECVAS) et du SNAC ;
- Désenclavement et aménagement des milieux ruraux et urbains par le projet Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC)
- Renforcement des capacités des femmes à travers les formations en SR
- Réglementation des institutions des micro- finance
- Création des coopératives agricoles
- Création des filières PDLC
- Réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 03)
- Elaboration d'un plan de mise en place du système d'information sanitaire (SIS)
- Mise en place d'un système d'information Géographique (Dev Info)
- Réalisation d'une enquête intégrale auprès des ménages
- Réalisation d'une enquête de prévalence sur le VIH / SIDA

### ***Contraintes***

- Un secteur tertiaire hypertrophié dominé par le secteur informel et le commerce de produits importés
- Un secteur secondaire quasi-inexistant ou limité à quelques PME
- Dégradation du Réseau routier
- Lourdeur administrative dans l'application des textes légaux

### ***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Assainissement du cadre macroéconomique
- Le renforcement de l'accès aux micros crédits adaptés notamment pour les groupes vulnérables et plus particulièrement dans le domaine de l'agriculture et de la pêche
- Désenclavement des zones à forte production agricole et organisation des circuits de distribution des produits

## **Engagement 2: Bonne gouvernance aux échelons national et international**

### ***Bonne gouvernance et justice***

#### ***Réalisations majeures***

- L'introduction par les constitutions de l'Union et des îles du suffrage universel direct comme seul et unique moyen d'accéder au pouvoir politique à tous les niveaux ;
- Mises en place des assemblés de l'Union et celles des îles autonomes;
- Mise en place et opérationnalisation de la cour constitutionnelle;
- Emergence d'une presse libre et le développement de médias communautaires contribuant à la généralisation de l'information et de sa pluralité et à l'éducation des populations;
- Existence de structures publiques et d'organisations non gouvernementales de défense et de promotion des droits humains;
- Adoption d'une nouvelle configuration institutionnelle donnant large autonomie aux communautés dans la gestion des affaires publiques qui le concernent;
- Adoption de la loi de la commission nationale des droits et des libertés;
- Adoption du code de la famille;
- Renforcement des capacités techniques des magistrats à travers des formations;
- Mise en place des projets de développement local à travers le PDLC;
- Mise en place de l'Association des droits de l'homme;
- Adoption du code de la famille;
- Elaboration du politique de promotion de la femme;
- Renforcement des capacités des ONG des femmes qui militent pour l'égalité des sexes
- Elaboration du programme d'investissement public (PIP);
- Adoption de la loi sur la sécurité intérieure;
- Création de l'Université des Comores avec la faculté de droit.

#### ***Contraintes***

- Un système judiciaire peu efficace
- L'incapacité de l'Etat à honorer ses engagements ( le paiement irrégulier des salaires des agents de l'administration et de la dette intérieure et extérieure, les obligations internationales)
- Non ratification des principales conventions de l'OIT ;
- Insuffisance des ressources humaines dans le domaine de la justice;
- Manque de cadre institutionnel régissant le commerce;
- Insuffisance de l'implication des femmes dans la prise des décisions.

#### ***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Renforcer les capacités et la crédibilité de la justice
- Promouvoir la lutte contre la corruption et améliorer la transparence dans la gestion des affaires publiques
- Rendre effective et efficace la décentralisation

## **Engagement 3: Renforcer les capacités humaines et institutionnelles**

### **1. Population**

#### ***Réalisations majeures***

- Renforcement des capacités techniques et institutionnelles nationales et régionales en matière de formulation, de gestion et de coordination des politiques et programmes de population et genre;
- Disponibilité accrue au niveau national de données sociodémographiques actualisées issues d'opération de collecte et de recherche de qualité, désagrégées par sexes pour les besoins de la planification du développement
- Création d'un environnement favorable, aux droits de la femme notamment en matière de Santé de la Reproduction (SR), à l'application des textes légaux en faveur de la femme, et à sa participation à la prise de décision à tous les niveaux et la protection de la famille;
- Elaboration et adoption du Code de la famille
- Elaboration de la politique nationale de promotion de la femme
- Promotion des initiatives de base pour le renforcement des infrastructures sociales
- Elaboration et mise en œuvre d'un projet d'appui aux activités de Population, Développement et Genre (PDG)
- Elaboration d'une stratégie de prévention de la transmission mère enfant (PTME) du VIH
- Elaboration et mise en œuvre des programmes de nutrition.

#### ***Contraintes***

- Faible performance des différents services administratifs du pays
- Faible coordination des programmes d'appui aux activités de Population, Développement et Genre (PDG)
- Faiblesse des crédits budgétaires consacrés aux services sociaux de base
- Application limitée du code de la santé

#### ***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Amélioration de l'accessibilité et de l'accès des services sociaux de base
- Opérationnalisation et renforcement des structures chargées de la promotion de la femme
- Création des centres d'alphabétisation et renforcement des programmes d'alphabétisation fonctionnelle en faveur des femmes
- Mise en œuvre du plan national d'action pour la promotion de l'éducation des filles

### **2. Education et formation**

#### ***Réalisations majeures***

- Validation d'un plan directeur national en faveur de l'éducation
- Elaboration et validation d'un plan cadre pour la promotion de l'éducation des filles horizon 2004- 2009
- Augmentation du taux net de scolarisation (51,2% en 1996 à 73% en 2003)
- Création du mouvement comorien pour l'éducation de la fille
- Suppression des droits d'inscription des filles dans les écoles publiques
- Amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages des CIPR par la formation pédagogique des inspecteurs et des conseillers
- La création de l'Université des Comores

### ***Contraintes***

- Un déséquilibre entre la demande de scolarisation et l'offre publique de l'éducation (capacité d'accueil très limitée)
- Un environnement scolaire peu motivant pour les enseignants et peu attrayant pour les élèves
- L'absence, dans le système éducatif formel, de structures de prise en charge de la protection et de l'éducation de la petite enfance
- Faible qualification du corps enseignant,
- L'inexistence d'une structure et d'une politique appropriée pour la prise en charge de l'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés et des adultes en situation d'analphabétisme
- Un enseignement supérieur peu diversifié et dont l'offre est quantitativement et qualitativement limitée

### ***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Augmentation des capacités d'accueil des élèves (construction, équipement et réhabilitation des salles de classes),
- Définition d'une politique et d'un programme d'aide aux jeunes en difficultés scolaires et déscolarisés, à l'insertion professionnelle,
- Formation des éducateurs spécialisés pour les enfants handicapés
- Renforcement du système d'information statistique et mise à jour de la carte scolaire
- Renforcement des capacités techniques et professionnelles des enseignants

## **3. Santé**

### ***Réalisations majeures***

- Elaboration et validation d'une politique nationale pour la santé
- L'accessibilité géographique des structures de santé primaire et secondaire
- Le renforcement, en cours d'emploi, des capacités du personnel de santé dans le cadre de la mise en œuvre du PNDRH
- L'existence de l'Ordre National des Médecins, Pharmaciens et Biologistes médicaux
- L'existence de la PNAC, en tant que centrale d'achat des médicaments essentiels
- La dynamique associative et la solidarité communautaire dans le domaine de la santé
- L'implication de la diaspora dans le financement des activités sanitaires
- Réhabilitation des postes de santé périphériques
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de sécurisation des produits contraceptifs
- Elaboration et mise en œuvre d'une feuille de route pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale
- Elaboration et mise en œuvre d'un programme national de santé de la reproduction
- Renforcement relatif du plateau technique des structures sanitaires
- Elaboration et mise en œuvre du schéma directeur du Système d'Information Sanitaire (SIS)
- Elaboration d'un guide de messages éducatifs sur le SIDA

### ***Contraintes***

- L'inexistence de textes officiels définissant les relations fonctionnelles entre l'administration centrale et celles des îles dans le domaine de la santé
- La faible contribution financière de l'Etat au fonctionnement du système de santé
- La faible motivation du personnel due aux mauvaises conditions de travail
- Les ruptures fréquentes en médicaments essentiels

- Le coût élevé des prestations médicales incluant les médicaments

***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Poursuite et pérennisation des acquis du programme de santé maternelle
- Prise en charge correcte des soins de complications obstétricales et néonatales d'urgence
- Appui à la formation des médecins spécialisés
- Renforcement du plateau technique des structures de santé

## **4. Hygiène**

***Réalisation majeure***

- Implication des communautés dans les travaux de réhabilitation des ruelles et des canalisations d'évacuation des eaux usées

***Contraintes***

- Croissance mal maîtrisée des agglomérations et prolifération des habitats précaires
- Dégradation intense des écosystèmes

***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Assainissement des zones urbaines
- Amélioration des conditions d'hygiène dans les espaces verts

## **Engagement 4: Mettre en place les capacités de production nécessaire pour que les PMA bénéficient de la mondialisation**

### **1. Infrastructures : Routes, Aéroports et Ports**

***Réalisations majeures:***

- Développement des réseaux routiers (constructions de nouveaux tronçons de routes urbaines et rurales);
- Création d'un fonds routier et mis en place d'un fonds national communautaire pour le désenclavement.
- libéralisation de la manutention portuaire et aéroportuaire,
- Adhésion des Comores à l'ASECNA

***Contraintes:***

- Manque d'entretien périodique du réseau routier
- Forte dégradation des routes liée au vieillissement, au trafic et au manque d'assainissement
- Dégradation de la piste d'atterrissage de l'aéroport international
- Dégradation et manque de sécurité dans les aéroports secondaires

***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Construction et mise aux normes des infrastructures portuaires et aéroportuaires
- Amélioration de la sécurité du réseau routier national et désenclavement des zones de productions agricole

## 2. Energie

### *Réalisations majeures*

- Renforcement de la capacité de production électrique et extension de réseau d'électricité ;
- Adoption d'une politique visant à promouvoir une économie et une diversification des combustibles ligneux et mise en valeur des énergies propres et utilisation d'équipements à haute efficacité énergétique.
- Participation communautaire à la réalisation des projets d'électrification villageoise et à la gestion et à l'exploitation des réseaux locaux

### *Contraintes:*

- Coût élevé de la production d'électricité avec les micros centrales installées
- Prix à la consommation très élevé
- Incapacité de satisfaire la demande en électricité
- Absence d'un plan directeur sectoriel global de l'énergie

### *Priorités pour l'aide et la coopération*

- Diversification des sources d'énergie
- Amélioration de l'efficacité énergétique et substitution du bois de chauffe
- Renforcement des infrastructures énergétiques de production et de distribution

## 3. Télécommunications

### *Réalisations majeures*

- Développement des services postaux et des réseaux de communication,
- Augmentation de la densité téléphonique ainsi que de la proportion de personnes raccordées au web,
- Introduction de la téléphonie mobile.

### *Contraintes:*

- Vétusté de certaines installations téléphoniques
- Service des moyens de communication de qualité médiocre à des coûts élevés

### *Priorités pour l'aide et la coopération*

- Renforcement de la capacité des réseaux de communication et vulgarisation des NTIC
- Libéralisation de la téléphonie mobile et faciliter la généralisation du réseau
- Redynamisation et renforcement du partenariat dans les NTIC

## **Engagement 5 : Renforcer le rôle du commerce dans le développement**

### *Réalisations majeures:*

- Intégration des priorités de politique commerciale dans le DSRP,
- Elaboration du code des marchés publics,
- Exploitation du système généralisé de préférence (SGP) lié à l'accord de Cotonou, de l'initiative « tout sauf les armes » de l'UE et du système généralisé de préférence (SGP) accordé par le Japon
- Signature d'un accord commercial avec la RP de Chine
- Négociation d'un APE (Accord de Partenariat Economique) avec l'UE

- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités au profit du secteur privé et des structures administratives chargés du commerce ; Création d'une filière de formation en commerce à l'Université des Comores
- Candidature pour la participation au processus du Cadre Intégré
- Mise en place d'un groupe technique de travail chargé des questions de développement et de politique commerciale ;
- Ouverture d'un Centre de Référence de l'OMC
- Adhésion à la zone de libre échange du COMESA et préparation à l'adhésion à l'Union douanière du COMESA
- Signature de l'Accord économique, technique et commercial de l'Organisation de la Conférence Islamique ;
- Création d'une structure de contrôle des normes et qualité et processus de mise aux normes des laboratoires nationales
- Création d'un Office de contrôle sanitaire et phytosanitaire
- Exonération des droits de douanes des importations d'intrants agricoles et matière premières nécessaires au développement du secteur avicole
- Existence d'un cadre propice au développement du tourisme (élaboration d'un document national de stratégie touristique, augmentation de la capacité d'accueil, d'un office du tourisme, ouverture de filière touristique à l'université)
- Libéralisation du secteur des services en cours (télécoms, poste, banque et autres services financiers etc.)
- Participation au processus d'harmonisation du cadre juridique du commerce des services des pays membres du COMESA
- Application des Actes Uniformes de l'OHADA
- Participation au processus de mise en place de la zone d'investissement commun du COMESA

***Contraintes :***

- Stratégie de développement de la politique commerciale non encore validée
- Faiblesse de l'offre commerciale
- Faibles capacités nationales en matière du commerce

***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Facilitation de l'accès au marché national et international
- Appui à la promotion d'un label comorien pour les produits de rente

**Engagement 6: Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement**

***Réalisations majeures:***

- Création d'une commission nationale pour le développement durable
- Diagnostic en cours sur les besoins en renforcement des capacités
- Existence dans presque tous les villages d'associations de développement et de protection de l'environnement
- Disponibilité de matériels de lutte contre le déversement des hydrocarbures
- Création d'un Parc Marin à Mohéli
- Elaboration d'un Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté intégrant la problématique de l'environnement
- Disponibilité d'un plan national de gestion des catastrophes naturelles
- Mobilisation des Partenaires et Pays de l'Océan Indien pour faire face aux catastrophes naturelles notamment l'éruption du volcan « Karthala »

### ***Contraintes:***

- Baisse des ressources financières en faveur de la protection de l'environnement
- Faibles capacités des ressources humaines et matérielles pour opérationnaliser le plan de gestion des catastrophes naturelles.

### ***Priorités pour l'aide et la coopération***

- La multiplication appropriée des aires protégées et leur mise en réseau
- Développement des capacités requises pour mettre en place opérationnaliser un fonds fiduciaire pour l'environnement
- Renforcement et redynamisation des associations de développement communautaire et des ONG pour la protection et la conservation de la nature
- Renforcement des capacités nationales dans le cadre de la réponse à l'urgence
- Appui à l'opérationnalisation du plan national de gestion de catastrophes naturelles

## **Engagement 7: Mobiliser des ressources financières**

### ***Réalisations majeures:***

- Augmentation de l'épargne locale par l'extension et la consolidation des réseaux des MECK;
- Adoption des textes et lois sur la réglementation de la micro-finance;
- Adoption des lois anti-blanchiment d'argent;
- Mise en place d'un programme de surveillance avec le FMI, en vue d'appuyer les efforts d'assainissement des finances publiques;
- Effort de paiement des arriérés de la part de l'emprunt contracté dans le cadre de l'aide publique au développement
- Accord de financement du plan d'action 2006-2009 à travers la conférence des bailleurs de fonds en faveur des Comores ;
- Eligibilité du pays sur l'initiative PPTE.

### ***Contraintes***

- Faibles capacités institutionnelles dans la coordination de l'aide au développement
- Faibles capacités des ressources humaines en matière de gestion et de planification du développement (formulation, élaboration, mise en œuvre, suivi évaluation des projets de développement)

### ***Priorités pour l'aide et la coopération***

- Renforcement de la bonne gouvernance économique et financière
- Allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE
- Amélioration de la compétitivité de l'économie
- Conclusion de programmes économiques et financiers durables avec les institutions financières internationales (BM et FMI)

## **Conclusions et Recommandations**

La revue de la mise en œuvre des actions retenues lors de la Conférence de Bruxelles en faveur des PMA, nous a permis d'évaluer les progrès enregistrés dans le pays en termes de développement humain, de réduction de la pauvreté et de croissance économique mais également les contraintes auxquelles le pays fait face dans ce cadre. Les résultats obtenus sont encourageants, d'autant plus qu'ils ont été réalisés dans un contexte difficile marqué notamment par une triple crise, politico-institutionnelle, économique et sociale. Cette revue nous révèle par ailleurs que des efforts considérables restent à fournir pour converger vers l'atteinte effective des objectifs fixés. Cela se traduit par des grands défis à relever notamment la mise en œuvre du plan d'action 2006-2009 de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté du pays.

Les résultats de la conférence des bailleurs de fonds en faveur de l'Union des Comores tenue à Maurice, le 08 décembre 2005, devraient permettre de consolider les acquis de la période écoulée et de présager un avenir meilleur, compte tenu de la forte mobilisation et de l'engagement de la communauté internationale enregistrés à cette occasion.

Il convient cependant de redoubler d'efforts en vue d'une appropriation nationale du processus à travers des ateliers de sensibilisation et de formation accés sur la maîtrise des outils de suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan d'action. Les difficultés décelées en termes de disponibilité des données requises pour documenter certaines cibles nécessitent une attention accrue en faveur du renforcement de capacités statistiques du pays.

Il est opportun d'encourager et d'appuyer les efforts engagés dans le domaine du renforcement des capacités des administrations centrale et insulaires d'une part et de la société civile ainsi que du secteur privé d'autre part pour que le pays soit à même de s'atteler à la mise en œuvre des politiques de développement retenues comme priorités nationales sur la période 2001-2010.

**Mise en œuvre du Programme d'Action de Bruxelles pour la décennie 2001-2010**  
(Matrice des résultats)

**Objectif général: améliorer de manière significative les conditions humaines des populations pauvres aux Comores au cours de la décennie 2001-2010**

Objectifs et cibles Indicateurs	Progrès réalisés (impact)				Evaluation	
	2000	2001	2002	2003		2004
<b>Engagement 1-Encourager une action axée sur la population</b>						
<b>1. Atteindre un taux de croissance annuel du PIB d'au moins 7 pour cent:</b>	2,4	2,3	2,3	2,1	1,9	Invraisemblablement
1. Croissance du PIB (% du PIB)						
<b>2. Obtenir des progrès substantiels en vue de réduire la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté</b>	-	-	-	-	44,8	Potentiellement
2. Proportion de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté						
<b>3. Obtenir des progrès substantiels en vue de réduire la proportion de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015</b>	26,3	-	-	-	24,9	Invraisemblablement
3. Proportion des enfants accusant une insuffisance pondérale (%)	42,3	-	-	-	43,1	Potentiellement
4. Carence énergétique (%)	11,5	-	-	-	7,9	Invraisemblablement
5. Proportion des enfants accusant un retard de croissance (%)						
<b>Engagement 2-Bonne gouvernance aux niveaux national et international</b>						
<b>Objectifs et cibles non mesurables</b>						
<b>Engagement 3-Renforcement des capacités humaines et institutionnelles</b>						
<b>4. Rendre accessibles, à travers le système de soins de santé primaire, des services de santé génésique à tous les individus de l'âge voulu aussitôt que possible et au plus tard avant 2015:</b>	62	-	-	-	-	Potentiellement
6. Proportion d'accouchement assisté par du personnel de santé qualifié (%)	19,4	-	-	-	-	Potentiellement
7. Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs (%)						
<b>5. Faire en sorte que d'ici à 2015 tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en situation difficiles et les enfants appartenant à des minorités ethniques, puissent suivre jusqu'au bout un enseignement primaire gratuit et obligatoire de qualité:</b>	-	-	69,4	73	-	Potentiellement
8. Taux net de scolarisation dans le primaire, les deux sexes						
<b>6. Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015, s'agissant en particulier des femmes, et assurer un accès équitable à une éducation de base et à l'éducation permanente pour tous les adultes</b>	0,76	-	-	-	0,87	Probablement
9. Taux d'alphabétisation des jeunes adultes( 15 à 24 ans)(%)						



<p><b>14. Réduire sensiblement les taux d'infection par le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies mortelles dans les PMA d'ici la fin de la décennie; réduire de 50% le nombre des décès dus à la tuberculose et la prévalence de cette maladie d'ici à 2010; et réduire de 50% la charge de morbidité associée au paludisme d'ici à 2010 :</b></p> <p>24. Taux de prévalence du paludisme  25. Taux de mortalité liée au paludisme ( pour 100000 habitants) tout âge confondu  26. Cas de tuberculose( pour 100000 habitants)  27. Cas de tuberculoses soignées selon la stratégie DOTS(%)</p>	33	-	34,6	-	Potentiellement
	24	-	-	-	Potentiellement
	20,8	-	16,9	-	Probablement
	90,6	-	-	-	Probablement

**Source:** Rapport National 2005 de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement aux Comores.

**NB:** la cible sera atteinte: **Probablement** lorsque la tendance observée est meilleure que la tendance théorique, **Potentiellement** si la tendance observée s'écarte légèrement de la tendance théorique et **Invraisemblablement** si la tendance observée s'écarte de loin de la tendance théorique.